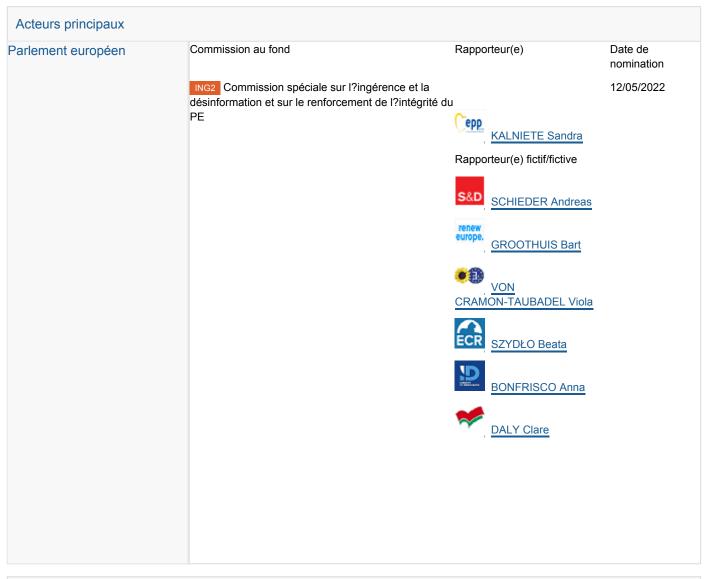
## Procedure file

## Informations de base INI - Procédure d'initiative 2022/2075(INI) Procédure terminée Ingérence étrangère dans l?ensemble des processus démocratiques de l?Union européenne, y compris la désinformation Sujet 3.30.16 Ethique de l'information 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet



Evénements clés			
07/07/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/04/2023	Vote en commission		
15/05/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0187/2023	
01/06/2023	Résultat du vote au parlement	<u> </u>	
01/06/2023	Débat en plénière	-	

01/06/2023	Décision du Parlement	T9-0219/2023	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2075(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Commission spéciale/d'enquête
Base juridique	Règlement du Parlement EP 213; Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ING2/9/09468

Portail de documentation				
Projet de rapport de la commission	PE736.601	05/01/2023	EP	
Amendements déposés en commission	PE739.701	03/02/2023	EP	
Amendements déposés en commission	PE742.363	03/02/2023	EP	
Amendements déposés en commission	PE742.364	03/02/2023	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique	A9-0187/2023	15/05/2023	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	<u>T9-0219/2023</u>	01/06/2023	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2023)436	15/11/2023	EC	

## Ingérence étrangère dans l?ensemble des processus démocratiques de l?Union européenne, y compris la désinformation

Le Parlement européen a adopté par 469 voix pour, 71 contre et 75 abstentions, une résolution sur lingérence étrangère dans lensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation.

Constatant que la guerre dagression menée par la Russie contre l'Ukraine a mis en évidence les liens existant entre les tentatives étrangères de manipulation de linformation et les menaces qui pèsent sur l'Union et son voisinage immédiat, ainsi que sur la sécurité et la stabilité mondiales, le Parlement a souligné la nécessité de développer lautonomie stratégique ouverte de l'Union européenne afin de limiter les possibilités dingérence par le biais de la dépendance de l'Union dans des secteurs stratégiques comme le lénergie, le numérique et la santé.

Le Parlement a réitéré son appel en faveur dune stratégie coordonnée de l'Union contre lingérence étrangère, qui devrait inclure des mesures visant à mieux appliquer les dispositions existantes, à créer un point de contact pour les enquêtes et les réponses stratégiques contrant lingérence étrangère, et à garantir le financement des activités de renforcement des capacités pour lutter contre la désinformation et soutenir les processus démocratiques.

Selon les députés, une approche axée sur les risques serait lun des éléments constitutifs dune approche à plusieurs niveaux qui contribue à lélaboration des politiques et des contre-mesures contre lingérence étrangère en prenant en considération le facteur le plus important pour évaluer linfluence étrangère et réagir, à savoir son pays dorigine. Cette approche devrait inclure un ensemble clair de sanctions potentielles, et remplir donc une fonction de dissuasion pour les transgresseurs. Les critères potentiels pourraient inclure:

- la participation à des activités dingérence étrangère,
- un programme de vol de propriété intellectuelle dirigé contre l'Union et ses États membres,
- une législation qui contraint des acteurs nationaux non étatiques à participer à des activités despionnage,
- une violation systématique des droits de lhomme,
- une politique révisionniste à lendroit de lordre juridique international en vigueur,
- lapplication extraterritoriale dune idéologie autoritaire.

Les députés estiment que l'Union devrait intensifier sa communication stratégique sur la lutte contre les manipulations de linformation et leur neutralisation, notamment dans les pays du Sud. Ils ont demandé la mise en place dune structure européenne chargée danalyser les données statistiques, de coordonner les projets de recherche et de rédiger des rapports afin daméliorer lappréciation de la situation et le partage, lattribution et les contre-mesures en matière de renseignements sur les menaces en ce qui concerne les ingérences étrangères.

La résolution a préconisé un effort collectif rassemblant les institutions de lUnion européenne, les États membres, les pays partenaires, la société civile, le monde économique et les médias indépendants pour sensibiliser aux ingérences étrangères et aux moyens de lutter contre celles-ci sur le plan social et institutionnel, et pour investir dans léducation sur les questions de désinformation, de manipulation de linformation et dingérence étrangère. Les députés ont demandé une nouvelle fois aux États membres dinclure léducation aux médias et au numérique, léducation civique, lhistoire européenne commune, le respect des droits fondamentaux, la pensée critique et la promotion de la participation publique dans les programmes scolaires et universitaires.

Le Parlement a recommandé à la Commission délaborer un paquet «défense de la démocratie» efficace, en tenant compte de lexpérience et des propositions finales uniques de la Conférence sur lavenir de lEurope. Il a également encouragé la Commission à mettre au point un système réglementaire à léchelle de lUnion pour empêcher les entreprises de médias qui sont sous le contrôle éditorial de gouvernements étrangers ou qui appartiennent à des pays tiers à haut risque dacquérir des entreprises de médias européennes.

Ingérence qui tire parti des plateformes en ligne

Les États membres et les entreprises technologiques devraient uvrer ensemble et investir davantage de ressources dans lélaboration de solutions réglementaires et technologiques à la désinformation basée sur IIA. Les députés ont déploré que les grandes plateformes, telles que Meta, Google, YouTube, TikTok et Twitter, continuent à ne pas faire assez en matière de lutte active contre la désinformation. Ils ont regretté dans ce contexte que l'Union dépende dentreprises non européennes pour aider à préserver lintégrité des élections européennes.

Le Parlement a fait part de linquiétude que lui inspirent certains acteurs dont les services contribuent de manière significative à la diffusion de la désinformation, et qui ne sont pas signataires du code de bonnes pratiques contre la désinformation, comme Apple, Amazon, Odysee, Patreon, GoFundMe et Telegram. Il a invité la Commission à encourager les autres acteurs concernés à signer et à se conformer pleinement à ce code.

Infrastructures critiques et secteurs stratégiques

Les députés sinquiètent de la dépendance de l'Union à légard dacteurs étrangers et de technologies étrangères dans les infrastructures critiques et les chaînes dapprovisionnement et attirent lattention sur les vulnérabilités engendrées par lutilisation des investissements étrangers directs comme outil géopolitique. Ils ont invité de nouveau la Commission à élaborer une législation contraignante ambitieuse en matière de sûreté de la chaîne dapprovisionnement des technologies de linformation et de la communication.

Le Parlement constate quen dépit de ces mécanismes de filtrage des investissements directs étrangers, des entreprises chinoises telles que Nuctech se sont vu attribuer des marchés ayant pour objet des infrastructures européennes critiques, entraînant des risques pour la sécurité. Il a demandé ainsi au Conseil et à la Commission dexclure lutilisation déquipements et de logiciels provenant de fabricants établis dans des pays à haut risque, notamment la Chine et la Russie, comme TikTok, ByteDance Huawei, ZTE, Kaspersky, NtechLab ou Nuctech.

Les députés considèrent que lapplication TikTok, détenue par le conglomérat chinois ByteDance, enfreint le cadre européen de protection des données, et quil présente de ce fait un risque potentiel et constitue une source de désinformation soutenue par la Chine. Ils ont recommandé dinterdire TikTok à tous les niveaux des gouvernements nationaux et des institutions européennes.

Ingérences pendant les processus électoraux

Le Parlement a condamné le dangereux phénomène de «désinformation à la carte», dans le cadre duquel les fournisseurs proposent des services de désinformation aux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, sur le darknet par exemple, en présentant des listes des services et de tarifs. Il a déploré quil ait été fait usage de ce type de service pour porter atteinte à des processus électoraux, entre autres utilisations.

La résolution a souligné limportance majeure de protéger la sécurité, la résilience et la fiabilité de la sécurité des infrastructures électorales, notamment, entre autres, les systèmes informatiques, les dispositifs et équipements de vote, les réseaux et procédures des bureaux de vote, les bases de données dinscription des électeurs et les installations de stockage.

Le Parlement sest félicité du travail accompli par l'Autorité pour les partis politiques européens et les fondations politiques européennes (l'«APPF»), en particulier en ce qui concerne la prévention et la lutte contre les paiements financiers interdits en provenance de pays tiers dans le système politique de l'Union. Il a invité la Commission et les colégislateurs à renforcer la boîte à outils de l'APPF et à permettre la traçabilité effective des dons jusquau payeur final.

Financement dissimulé des activités politiques provenant de donateurs étrangers

Le Parlement a redit son inquiétude devant les révélations régulières de financement massif par la Russie de partis, de responsables politiques et danciens responsables politiques et fonctionnaires dans un certain nombre de pays démocratiques, afin de singérer et de gagner davantage de poids dans leurs processus internes. Il sest déclaré préoccupé par les liens que la Russie entretient avec plusieurs partis politiques et responsables politiques dans lUnion et par son ingérence de grande ampleur dans les mouvements sécessionnistes dans les territoires européens et dans lUnion.

Les députés ont salué la proposition de la Commission concernant de nouvelles règles visant à établir une cybersécurité et une sécurité de linformation communes à lensemble des institutions, organes et organismes de l'Union. Ils ont réitéré leur appel à imposer des coûts aux auteurs dingérence étrangère, au moyen dune imputation efficace des responsabilités.

## Ingérence dacteurs étrangers

Le Parlement a dénoncé avec la plus grande fermeté les tentatives présumées de pays étrangers, notamment du Qatar et du Maroc, dinfluencer des députés, danciens députés et des membres du personnel du Parlement européen par des actes de corruption, qui constituent une ingérence étrangère grave dans les processus démocratiques de l'Union. Il a souligné la nécessité dintensifier les efforts visant à renforcer la transparence et lintégrité des institutions de l'Union et à lutter contre la corruption, la manipulation, linfluence et les campagnes dingérence. Il a invité à nouveau à mettre à jour les règles de transparence et déthique, la cartographie des financements étrangers pour le lobbying lié à l'Union, y compris le financement des organisations à but non lucratif, et à mettre en place une réglementation et un contrôle appropriés des groupes damitié.

GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ING2	27/01/2023	VZB Consult
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ING2	23/01/2023	EU DisinfoLab